

ESPACE
SAINT-LOUIS
CONSERVATOIRE

CONSERVATOIRE DU CHOLETAIS
Musique - Danse - Théâtre
Conservatoire à Rayonnement Départemental (CRD)

ANNÉE SCOLAIRE 2023 - 2024

MUSIQUE

Informations pratiques



Madame, Monsieur,

Vous avez souhaité vous inscrire ou inscrire votre enfant au Conservatoire du Choletais.

L'ensemble du personnel administratif, pédagogique et technique vous souhaite la bienvenue et vous remercie de la confiance que vous lui accordez.

Le Conservatoire du Choletais est un service de l'Agglomération du Choletais (AdC) intégré au réseau national des établissements classés par l'État (Ministère de la Culture) ; il est par ailleurs membre du collectif des 8 établissements classés de la région des Pays de la Loire (Arençonnais, Angers, La Roche s/ Yon, Laval, Le Mans, Nantes et St Nazaire), engagés dans un travail commun visant à l'organisation de la filière d'orientation professionnelle des étudiants.

La qualité de ses équipements ainsi que la valeur de son projet pédagogique ont permis à l'établissement en janvier 2012 de voir renouvelé son classement en tant que Conservatoire à Rayonnement Départemental (CRD).

La découverte d'un établissement d'enseignement artistique est souvent accompagnée d'un certain nombre de questions, tant sur le plan de l'organisation des cours que de la spécificité du fonctionnement global.

Ce document synthétise les rendez-vous à ne pas manquer pour effectuer une rentrée dans de bonnes conditions, ainsi que des informations importantes liées au fonctionnement de l'établissement.

Toute l'équipe qui anime l'établissement se tient à votre disposition pour vous aider dans vos démarches et répondre à vos questions.

Nous vous souhaitons une très bonne année parmi nous, riche en rencontres, expériences, apprentissages, et émotions artistiques.

L'équipe de Direction

SOMMAIRE

[Informations pratiques](#)

[Calendrier des dates à retenir](#)

[Tests d'entrée : organisation](#)

[La vie au Conservatoire](#)

- [Scolarité](#)
 - ◆ Secrétariat scolarité
 - ◆ Suivi de scolarité - logiciel iMuse
 - ◆ Travail avec les pianistes accompagnateurs
 - ◆ Suivi de la scolarité (rendez-vous avec les enseignants et le Conseiller aux études)
 - ◆ Classes à Horaires Aménagés
- [Quotidien](#)
 - ◆ Accès (parking, garage à vélos, trottinettes)
 - ◆ Carte d'élève
 - ◆ Bibliothèque
 - ◆ Location d'instruments
 - ◆ Casiers
 - ◆ Studios
 - ◆ Comptabilité

[L'Association des Parents d'Élèves du Conservatoire](#)

[Annexe 1 : Rencontres parents - professeurs](#)

[Annexe 2 : Tests d'entrée](#)

[Annexe 3 : Liste des ouvrages de Formation Musicale](#)

INFORMATIONS PRATIQUES

Coordonnées :

- Conservatoire du Choletais - Musique, Danse, Théâtre
Espace Saint Louis - 5 rue Tournierit - 49300 Cholet
- Accueil téléphonique : 02 44 09 26 00
- Email : conservatoire@choletagglomeration.fr

Horaires d'accueil du public :

Lundi	8 h 30 - 21 h
Mardi	8 h - 21 h
Mercredi	8 h - 21 h
Jeudi	8 h - 21 h
Vendredi	8 h - 22 h 30
Samedi	8 h 30 - 19 h

CALENDRIER DES DATES À RETENIR / 2023 - 2024

Date	Heure	Événement	Complément d'information
Mercredi 06/09	Après-midi	Tests de Formation Musicale	Sur convocation individuelle
	16 h 30	Location de flûtes traversières	Bibliothèque, en présence des enseignants
Jeudi 07/09	À partir de 17 h 30	Rencontre parents-professeurs pour le choix des horaires de cours. <i>Les parents des élèves CHAM sont également invités à rencontrer les enseignants lors de cette rencontre.</i>	Cf annexe 1 pour le détail des réunions
Samedi 09/09	10 h 30	Réunion d'information pour les nouveaux élèves (<i>présentation de l'établissement, de son fonctionnement et de son projet par l'équipe de Direction</i>)	Auditorium Bach
Semaine du 11 au 16 septembre		Rentrée pour tous les élèves	
		Début des séances d'essai	Pour tous les éveils (hors Parcours Premiers Pas)
		Début des locations d'instruments	Aux horaires d'ouverture de la bibliothèque
Samedi 23/09	9 h - 12 h	Inscriptions élèves d'éveil (<i>Éveil artistique, Éveil musique, Parcours Premiers Pas, Éveil Théâtre</i>)	
Semaine du 25 au 30 septembre		Tests instrumentaux et vocaux	Pour les nouveaux élèves, non-débutants cf annexe 2

Vacances scolaires :

NB : le début des vacances a lieu après les cours de la date indiquée, la reprise a lieu le matin des jours indiqués. Le Conservatoire reste cependant ouvert (horaires communiqués par voie d'affichage).

Toussaint : samedi 21 octobre → lundi 6 novembre 2023

Noël : samedi 23 décembre → lundi 8 janvier 2024

Hiver : samedi 24 février → lundi 11 mars 2024

Printemps : samedi 20 avril → lundi 6 mai 2024

Le Conservatoire sera fermé :

- Samedi 11 novembre (Armistice)
- Lundi 1er avril (Pâques)
- Mercredi 8 mai (Armistice)
- Du jeudi 9 au dimanche 12 mai (pont de l'Ascension)
- Lundi 20 mai (Pentecôte)

Samedi 29 juin 2024 : fin des cours

[**Sommaire**](#)

TESTS D'ENTRÉE : ORGANISATION (Sauf pour l'entrée en Cycle Spécialisé)

Les tests d'entrée s'adressent aux élèves non-débutants intégrant le Conservatoire du Choletais. L'objectif principal est d'évaluer le niveau dans chacune des disciplines.

Pour les disciplines instrumentales ou vocales, un classement dans le niveau correspondant permettra d'être en adéquation avec les objectifs du cursus, et d'orienter les élèves vers les pratiques collectives correspondantes.

En Formation Musicale, discipline dont l'enseignement peut particulièrement varier d'un établissement à l'autre, ce test permettra d'orienter les élèves vers les classes les plus appropriées.

Une réévaluation peut être menée durant les premières semaines de cours, en fonction de l'adaptation de l'élève à son environnement.

Cependant, l'admission au Conservatoire ne dépend pas que du nombre de places disponibles dans la discipline concernée, mais avant tout de la qualité de la prestation du candidat, de sa motivation et de son dossier musical.

DISCIPLINES	PROGRAMME À INTERPRÉTER
CLASSES INSTRUMENTALES et VOCALES	1 ou 2 œuvre(s) au choix du candidat
MAÎTRISE	- 1 pièce au choix de l'élève - Audition sur place sur vocalises
MUSIQUES ACTUELLES	- Dépôt d'un dossier motivé avant le 10 septembre de chaque année - Audition du groupe sur deux titres de son répertoire
FORMATION MUSICALE	- Entretien - Lecture de notes, lecture de rythmes, lecture chantée - Mémorisation d'une mélodie, reconnaissance d'intervalles et/ou d'accords (selon le niveau du candidat)

PRÉPARATION DE L'ÉPREUVE : Les candidats préparant les tests d'entrée des classes instrumentales peuvent contacter le ou l'un des professeurs de leur discipline, afin de bénéficier, dans le cadre du Conservatoire, de ses conseils. Il ne s'agit pas d'un véritable cours, mais d'une préparation sommaire à l'épreuve.

PIANISTES ACCOMPAGNATEURS : À partir du 11 septembre 2023, les pianistes accompagnateurs du Conservatoire se tiendront à la disposition des candidats qui le souhaitent pour 2 répétitions (1^{er} et 2^{ème} cycle) ou 3 répétitions (3^{ème} cycle).

Les candidats devront prendre contact avec les accompagnateurs par l'intermédiaire de l'accueil ; ils devront également fournir les partitions d'accompagnement.

JURY : Le jury est composé d'un membre de la Direction pédagogique du Conservatoire et du ou des professeurs de la discipline concernée.

RÉSULTATS : Les résultats des tests seront proclamés à l'issue des épreuves.

CALENDRIER des TESTS : [ICI](#)

[Sommaire](#)

LA VIE AU CONSERVATOIRE

I. SCOLARITE

➤ Secrétariat scolarité :

Tél : 02 44 09 26 79

Email : scolarite-conservatoire@choletagglomeration.fr

Lundi	9 h - 12 h / 14 h - 17 h 30
Mardi	14 h - 17 h 30
Mercredi	9 h - 12 h / 14 h - 17 h 30
Jeudi	9 h - 12 h / 14 h - 17 h 30
Vendredi	9 h - 12 h / 14 h - 17 h 30

➤ Logiciel iMuse

L'équipe administrative et enseignante dispose d'un logiciel permettant un suivi précis de la scolarité des élèves. C'est aussi un moyen de communication avec les familles, qui disposent d'un accès extranet (consultation de l'emploi du temps et des évaluations, réinscription en ligne, etc)

Les identifiants sont communiqués par mail à l'inscription et rappelés lors de la réinscription.

Cliquez [ICI](#) pour accéder directement à la plateforme.

➤ Travail avec les pianistes-accompagnateurs

Les professeurs accompagnateurs se tiennent à disposition des élèves instrumentistes pour des rendez-vous de travail d'une demi-heure, avec ou sans son professeur d'instrument, sur un morceau abouti ou en cours de travail.

La prise de rendez-vous s'effectue en ligne, depuis n'importe quel ordinateur, tablette ou smartphone.

Pour davantage de sécurité et de confidentialité, chaque utilisateur (famille) doit créer un compte lors de sa première connexion, qui lui permettra de retrouver, voire modifier, ses informations et réservations.

Un tutoriel est adressé en début d'année pour la mise en oeuvre. La plateforme est également accessible [ICI](#).

➤ **Suivi de la scolarité (rendez-vous avec les enseignants et le Conseiller aux études)**

A tout moment de l'année, des rencontres avec les enseignants peuvent avoir lieu, sur simple demande de votre part ou de celle des enseignants, afin de tirer un bilan d'un évènement ou d'une période, ou de fixer des objectifs.

Il en est de même pour rencontrer le Conseiller aux études, qui aura un regard complet sur l'ensemble du parcours de l'élève, et qui pourra proposer de nombreuses solutions, adaptations ou perspectives lors de cet échange.

➤ **Classes à Horaires Aménagés Musique (CHAM)**

Les **écoles élémentaires** Saint-Exupéry (publique), Notre Dame du Bretonnais (privée), les **collèges** République (public) et Notre-Dame du Bretonnais (privé) de Cholet, ainsi que le collège Saint Gabriel - Saint Michel (privé) de Saint Laurent-sur-Sèvre associés au Conservatoire du Choletais proposent des Classes à Horaires Aménagés Musique.

Un aménagement concerté de l'emploi du temps permet aux élèves de ces établissements de recevoir un enseignement artistique sur le temps scolaire, dispensé au Conservatoire.

S'engager dans ce dispositif nécessite un accompagnement et des informations importantes, n'hésitez pas à anticiper.

[Sommaire](#)

II. QUOTIDIEN

➤ **Accès (parking, garage à vélos, trottinettes)**

Le parking des usagers, accessible par l'avenue des Cordeliers, est en zone bleue, ce qui nécessite d'apposer un disque de stationnement limité.

Deux espaces de rangement des vélos sont disponibles (un près du parking usagers, et l'autre devant l'entrée du Conservatoire).

Les trottinettes doivent être rangées dans ces garages à vélos, et en aucun cas être stockées dans les sas d'entrée du Conservatoire ou le hall, pour des raisons évidentes de sécurité.

➤ **Carte d'élève**

Chaque élève reçoit en début d'année, par courrier postal, sa carte de scolarité attestant qu'il suit les cours au Conservatoire du Choletais. Cette carte est personnelle. Elle pourra lui être demandée à tout moment par le personnel chargé de la gestion ou de la surveillance de l'établissement.

La carte d'élève donne droit à une réduction sur certains spectacles et concerts donnés dans l'Agglomération du Choletais et aux tarifs très réduits pour les spectacles Les Arts de Scène organisés par le Conservatoire.

Cette carte permet aussi de réserver un studio de travail ou un casier (voir ci-dessous).

➤ **Bibliothèque**

Horaires d'ouverture de la bibliothèque :

Lundi	13 h 30 - 18 h
Mardi	13 h 30 - 18 h
Mercredi	9 h - 12 h / 13 h 30 - 18 h
Jeudi	9 h - 12 h / 13 h 30 - 18 h
Vendredi	9 h - 12 h / 13 h 30 - 18 h
Samedi	9 h - 12 h

La bibliothèque s'adresse à tout public : chacun peut venir consulter ou emprunter des partitions, CD, documents ou livres jeunesse, écouter de la musique et demander conseil.

Prêt : le prêt se fait avec une carte-lecteur. Si vous êtes détenteur d'une carte du réseau des bibliothèques du Choletais, cette carte vous permet d'emprunter également à la Bibliothèque du Conservatoire. Pour les élèves n'ayant pas de carte du réseau, la bibliothèque du Conservatoire en délivre sur demande.

La bibliothèque gère également le parc instrumental en location (voir informations détaillées à suivre).

➤ **Location d'instrument**

Conditions générales de location :

Dans la limite de ses possibilités, le Conservatoire du Choletais assure la location d'instruments à ses élèves (sauf piano et orgue).

Le choix de l'instrument (taille, modèle,...) est fait **par le professeur** de la discipline en fonction de chaque élève. Les débutants sont prioritaires.

La signature du contrat de location se fait **à la Bibliothèque du Conservatoire (aux horaires d'ouverture de la bibliothèque, à partir du 11 septembre)**, sous réserve :

- du numéro ou de la taille d'instrument attribué par le professeur,
- du paiement de cette location : 40€ la première année, 45€ par trimestre la deuxième année.
- du dépôt d'une attestation d'assurance (personnelle ou possibilité de prendre des renseignements auprès de l'APEC).

Attention :

Dans tous les cas (sauf flûte traversière) vous devez attendre le premier cours d'instrument pour pouvoir effectuer la location. En effet, c'est à cette occasion que le professeur attribue un instrument approprié à l'élève.

A l'issue du premier cours, l'élève devra se rendre à la bibliothèque du conservatoire (avec l'un de ses parents ou représentant s'il est mineur) afin de remplir les formalités administratives pour la location d'instrument.

L'élève ne pourra emporter l'instrument chez lui tant que la location ne sera pas signée, réglée et l'attestation d'assurance déposée.

Le service bibliothèque vous donnera lors de la signature du contrat les points d'attention concernant la location de l'instrument (entretien, accident, restitution).

➤ Casiers

Il arrive que les parents souhaitent déposer les instruments de leur(s) enfant(s) au Conservatoire. Cette possibilité leur est offerte dans le hall d'accueil où des casiers de consigne sont installés. Le personnel d'accueil est chargé de la gestion de ce service.

➤ Studios de travail

Le conservatoire dispose de studios de travail équipés, permettant aux élèves de travailler leur instrument personnel.

Par ailleurs et en dehors de leurs horaires d'occupation par les professeurs, certaines salles spécialement équipées (Piano - Clavecin - Percussions - Orgue - Harpe - Contrebasse...) peuvent également être mises à la disposition des élèves.

La gestion de la mise à disposition des studios et des salles du conservatoire est confiée au personnel d'accueil qui propose une réservation :

* soit occasionnelle : l'élève en fait la demande auprès de l'agent d'accueil qui lui remettra la clé en échange de sa carte d'élève restituée après le retour de la clé,

* soit régulière : l'élève est alors inscrit systématiquement à l'heure et jour de son choix pour une ou plusieurs utilisations hebdomadaires. Il devra à chaque fois retirer la clé à l'accueil et déposer sa carte d'élève.

➤ Comptabilité

Horaires d'ouverture de la comptabilité :

Lundi	–
Mardi	13 h 30 - 17 h 30
Mercredi	8 h - 12 h / 13 h 30 - 17 h 30
Jeudi	13 h 30 - 17 h 30
Vendredi	13 h 30 - 17 h 30

[Sommaire](#)

L'APEC
L'ASSOCIATION des PARENTS D'ÉLÈVES du CONSERVATOIRE

L'Association des Parents d'Elèves du Conservatoire du Choletais représente les parents auprès des professeurs, de la Direction du Conservatoire et de l'Agglomération du Choletais au sein du Conseil d'Établissement ainsi qu'au cours d'entretiens et de réunions informelles. Son siège se situe dans l'Établissement.

L'APEC vous propose :

- l'organisation de spectacles, d'échanges et de déplacements,
- une assurance pour vos instruments,
- la vente de partitions et de méthodes d'occasion, tout au long de l'année,
- etc....

L'APEC vous accueille dans son espace dédié dans le hall du Conservatoire aux heures de permanence affichées en début d'année scolaire, vous pourrez également laisser vos messages et courriers dans la boîte aux lettres située au même endroit.

Pour tout renseignement s'adresser à : apeccholet49@gmail.com

[Sommaire](#)

ANNEXE 1 : RÉUNIONS DE RENTRÉE ÉLÈVES, PARENTS et PROFESSEURS

1/2

Les horaires des cours individuels sont fixés par l'enseignant en présence des parents, lors d'une réunion de pré-rentree indiquée ci-apres. La presence a ces rencontres est indispensable **y compris pour les élèves en CHAM.**

Les absents a ce rendez-vous devront s'insérer dans les horaires qui auront été laissés vacants.

DÉPARTEMENT	DISCIPLINE	PROFESSEUR	JOUR	HEURE	SALLE
ACCOMPAGNEMENT	ATELIER D'INITIATION A L'ACCOMPAGNEMENT	Stéphanie MOREAU	Jeudi 7 septembre	17 h 30	FITZGERALD
		Harmony PERDU-ALLOY			
BOIS	FLÛTE	Marie-Brigitte ADDADI	Jeudi 7 septembre	17 h 30	BEETHOVEN
		Laëtitia ALLINEI			GALWAY
		Véronique TESSIER			BARBOTEU
	HAUTBOIS	<i>Prof en cours de recrutement</i>			/
	CLARINETTE	Stéphane LEFORT			STADLER
	BASSON	Natacha FEUERLE			PRESTI
	SAXOPHONE	Alexandre GALVANE			PIAZZOLLA
CLAVIERS	PIANO	Katika BLARDONE	Jeudi 7 septembre	17 h 30	GABRIELI
		Anne-Marie NEAU			LISZT
		Isabelle ZANDER			DEBUSSY
		Hélène ZANOTTI			RACHMANINOV
		<i>Prof en cours de recrutement</i>			/
	ORGUE	Sébastien RABILLER	Jeudi 7 septembre	17 h 30	LISZT
ACCORDÉON	Clément COUYSSAT	Jeudi 7 septembre	17 h 30	YO YO MA	
CORDES FROTTÉES	VIOLON	Corinne BARDINI	Jeudi 7 septembre	17 h 30	MORINIERE
		Isabelle AYMARD			FRANCESCATTI
		Laure ZANOTTI			GRAPPELLI
		Mathilde LEJARS-JANKOWSKI			STRADIVARIUS
		<i>Prof en cours de recrutement</i>			/
	ALTO	Thierry BARAUD			HINDEMITH
	VIOLONCELLE	Anne CAYROL			STRAVINSKY
		<i>Prof en cours de recrutement</i>			
CONTREBASSE	Didier AGOSTINO	KOUSSEVITSKY			
CORDES PINCÉES	GUITARE	Delphine BARON-CASANOVA	Jeudi 7 septembre	17 h 30	SEGOVIA
		Christophe CHEVALLIER			DE LA BARRE
	HARPE	Louise OLLIVIER	Jeudi 7 septembre	17 h 30	ALBENIZ

ANNEXE 1 : RÉUNIONS DE RENTRÉE ÉLÈVES, PARENTS et PROFESSEURS

2/2

DÉPARTEMENT	DISCIPLINE	PROFESSEUR	JOUR	HEURE	SALLE
CUIVRES	COR	Bruno HIRON	Jeudi 7 septembre	17 h 30	LASKINE
	TROMPETTE	Julien TESSIER			MARSALIS
		Florent LERAY			JONES
	TROMBONE	Raphaël PINEAU			DURUFLE
		<i>Prof en cours de recrutement</i>			/
TUBA	Hervé DUBOIS	BERIO			
MUSIQUES AMPLIFIÉES ET IMPROVISÉES	BATTERIE	Franck DURAND	Jeudi 7 septembre	17 h 30	JOLIVET
	GUIWARE	Christophe LAURENCEAU			REINHARDT
	BASSE	Fabien AUNEAU			HENDRIX
	PIANO	Florent LANDREAU			GARLAND
		Raphaël ARNOUX			DODDS
	ACCOMPAGNEMENT DE PROJET	Fabien AUNEAU	HENDRIX		
	ATELIERS	Fabien AUNEAU Florent LANDREAU Christophe LAURENCEAU Franck DURAND	Samedi 9 septembre	14 h 00	ROSSINI
MAO	Marie SOUCHET	Jeudi 7 septembre	17 h 30	MOOG	
MUSIQUE DE CHAMBRE		Didier AGOSTINO Louise OLLIVIER Jean-Pierre FLORENT Laetitia ALLINEI	Samedi 9 septembre	14 h 00	BERNSTEIN
MUSIQUE ANCIENNE	CLAVECIN	Florence ROUILLARD	Jeudi 7 septembre	17 h 30	SCHÜTZ
	FLÛTE À BEC	Christine GORD			CICILIANO
		Delphine LE GALL			GANASSI
VIOLE DE GAMBE	Delphine LE GALL				
PERCUSSIONS	PERCUSSIONS	Sébastien POUPIN	Jeudi 7 septembre	17 h 30	JOLIVET
		Jean-Yves NAVINER			
		Raphaël LOIZEAU			
PRATIQUES VOCALES	CHANT	Marie-Pierre BLOND	Jeudi 7 septembre	17 h 30	FITZGERALD
	MAÎTRISE tous niveaux + ENSEMBLE VOCAL ROSSINI (nouveaux chanteurs uniquement)	Sophie BOURDON	Jeudi 7 septembre	17 h 30	ROSSINI
PRATIQUES D'ORCHESTRES	Tous ensembles (hors musique de chambre)	1ère répétition, jour, horaire et salle du cours à partir de la semaine du 12 au 17 septembre. ORCHESTRE SYMPHONIQUE : une information spécifique sera adressée aux musicien(ne)s concernant la reprise des répétitions.			

[Sommaire](#)

ANNEXE 2 : TESTS D'ENTRÉE

DÉPARTEMENTS	DISCIPLINES	TESTS D'ENTRÉE		SALLES
		DATES	HORAIRES	
BOIS	FLÛTE TRAVERSIERE	Jeudi 28 sept	17 h 30	YO YO MA
	HAUTBOIS			
	CLARINETTE			
	BASSON			
	SAXOPHONE			
CLAVIERS	PIANO	Mardi 26 sept	18 h	RACHMANINOV / LISZT
	ACCORDEON			
	ORGUE	Samedi 30 sept	10 h 30	LISZT
CORDES FROTTÉES	VIOLON	Mercredi 28 sept	13 h 30	YO YO MA
	ALTO			
	VIOLONCELLE	Vendredi 29 sept	18 h	YO YO MA
	CONTREBASSE			
CORDES PINCÉES	GUITARE	Mercredi 27 sept	14 h 30	SEGOVIA
	HARPE			ALBENIZ
CUIVRES	COR	Mardi 26 sept	19 h	YO YO MA
	TROMPETTE			
	TROMBONE			
	TUBA			
FORMATION MUSICALE		Mercredi 6 sept	Après-midi, sur convocation individuelle	
MUSIQUES AMPLIFIÉES ET IMPROVISÉES	BATTERIE	Jeudi 28 sept	18 h	HENDRIX
	PIANO			
	BASSE			
	GUITARE			
	MUSIQUES ACTUELLES			
MUSIQUE ANCIENNE	CLAVECIN	Mercredi 27 sept	18 h	SCHÜTZ
	FLÛTE À BEC			
	VIOLE DE GAMBE			
PERCUSSIONS	PERCUSSIONS / BATTERIE	Mercredi 27 sept	19 h	JOLIVET
PRATIQUES VOCALES	CHANT	Samedi 23 sept	14 h	FITZGERALD
	Ensemble vocal ROSSINI	<i>Sur rendez-vous</i>		

[**Sommaire**](#)

ANNEXE 3 : LISTE DES OUVRAGES DE FORMATION MUSICALE

Cycle	Niveau	Titre	Auteur	Édition
1er Cycle	1C1	Solfier pour mieux jouer vol.1	S. Baraud	Billaudot
	1C1#	Solfier pour mieux jouer vol.1	S. Baraud	Billaudot
	1C1 Junior	Hector, l'apprenti musicien vol.1	S. Debeda	Van de Velde
	1C1 Ado	<i>Ouvrage communiqué à la rentrée</i>		
	1C2	Solfier pour mieux jouer vol.2	S. Baraud	Billaudot
	1C2 Junior	Solfier pour mieux jouer vol.2	S. Baraud	Billaudot
	1C2 Ado	Tours de clés vol.2		
	1C3	Solfier pour mieux jouer vol.3	S. Baraud	Billaudot
2ème Cycle	1C4	Solfier pour mieux jouer vol.4	S. Baraud	Billaudot
	2C1	<i>Ouvrage communiqué à la rentrée</i>		
	2C2	<i>Ouvrage communiqué à la rentrée</i>		
	2C3	Concerto No.3 in C minor op.37	L.v. Beethoven	Bärenreiter Urtext
3ème Cycle	2C4	Concerto No.3 in C minor op.37	L.v. Beethoven	Bärenreiter Urtext
	3C1	Concerto No.3 in C minor op.37	L.v. Beethoven	Bärenreiter Urtext
Cycle Adulte	AD1	Hector, l'apprenti musicien vol.1	S. Debeda	Van de Velde
	AD2	Tours de clés vol.2		
	AD3	Solfier pour mieux jouer vol.3	S. Baraud	Billaudot
	AD4	Solfier pour mieux jouer vol.4	S. Baraud	Billaudot

MATÉRIEL DEMANDÉ POUR TOUS LES NIVEAUX

- 1 cahier de musique avec portées et pages quadrillées
- Une trousse contenant crayons de bois, gomme, quelques crayons de couleur ou feutres, fluos, 3 petits Velleda + petit chiffon/brosse
- Un porte-vues 80 vues (à conserver pour l'année)
- L'ouvrage correspondant au niveau de l'élève (voir la liste des ouvrages ci-dessus)
- Pour les niveaux 1C1, 1C1#, 1C1 junior, 1C2, 1C2 junior et 1C3, **UN CARILLON CHROMATIQUE**

[Sommaire](#)